



## Formation 2 :

**Intitulé de la formation :**

## Formation personnalisée et accompagnement individuel pour entreprendre

**Identifiant interne :**

CPF\_PPE\_ACC\_E

**Objectif de la formation :**

Ce parcours de formation comprend deux prestations :

- Une formation personnalisée grâce à un test de connaissances et à un entretien téléphonique avec un consultant réalisés en début de parcours ;
- Un accompagnement sur la réalisation de chaque étape du projet entrepreneurial par un consultant spécialisé en entrepreneuriat.

Les objectifs généraux de ce parcours de formation personnalisé sont :

- Former le porteur (la porteuse) de projet sur les points qu'il (elle) maîtrise insuffisamment pour réussir son projet entrepreneurial (comptabilité, droit, gestion, marketing, commercial, achats) grâce à un catalogue de 177 formations enregistrées en vidéo par 56 experts différents.
- D'orienter le candidat(e) vers un projet qui lui convient (création d'entreprise, reprise de fonds de commerce ou de PME ou intégration dans un réseau de franchise).
- Donner toutes les clefs pour entreprendre et réussir son projet (études de marché, business plan, recherches de subventions et financements, choix juridiques et fiscaux).
- Réussir le lancement de son entreprise en choisissant le bon emplacement et les bons partenaires pour développer et pérenniser l'entreprise.

Passeport Pour Entreprendre développe un programme de formation spécifique pour les femmes, pour les aider à lever les blocages qui pourraient les empêcher d'entreprendre.

Le processus d'accompagnement se déroule en 13 étapes (une étape par semaine) pendant 3 mois. Pour chaque étape le candidat reçoit :

- Les formations à étudier en ligne
- Des sites web d'informations à visiter pour compléter les formations
- Des réflexions à mener sur son propre projet à partir de questionnaires, documents à remplir, outils à utiliser, etc.
- Un entretien éventuel avec le consultant si le candidat le juge nécessaire

**Jour 1 :**

- Entretien avec un consultant FORCES
- Test de connaissances en ligne
- Programme et planning de formation
- Programme et planning d'accompagnement

**Semaine 1 :**

- Je confirme mon envie d'entreprendre
- Je choisis entre créer, reprendre, devenir franchisé
- Je rends mon habitation principale insaisissable

- Je contacte Pôle emploi pour bénéficier d'aides

Semaine 2 :

- J'étudie les étapes pour créer mon entreprise

Semaine 3 :

- Je détermine l'activité de ma future entreprise

Semaine 4 :

- Je définis mon offre et mon marché

Semaine 5 :

- J'étudie mon marché

Semaine 6 :

- Je fixe ma politique marketing

Semaine 7 :

- Je fixe ma politique commerciale

Semaine 8 :

- Je chiffre les besoins en financements

Semaine 9 :

- Je prépare mon business plan

Semaine 10 :

- Je formalise mon business plan

Semaine 11 :

- Je trouve les capitaux nécessaires

Semaine 12 :

- Je choisis mon statut juridique et fiscal

Semaine 13 :

- Je prends du recul sur mon projet, je choisis mes conseils

### **Contenu de la formation :**

Le parcours de formation Passeport Pour Entreprendre est très complet, il commence par les réflexions avant d'entreprendre jusqu'au démarrage de l'activité et se poursuit par des formations pour réussir son lancement.

Les 177 formations ont été enregistrées en vidéo par 56 consultants qui conseillent quotidiennement des dirigeants d'entreprises.

Le parcours de formation est divisé en 3 grandes parties et 16 chapitres.

### **A : S'informer / Réfléchir.**

1/ Métier d'entrepreneur.

2/ Entrepreneuriat féminin.

3/ Motivations pour entreprendre.

4/ Idées d'entreprise.

5/ Connaissances minimales.

**B : Créer / Reprendre / Devenir franchisé.**

6/ Etude de marché.

7/ Business plan.

8/ Choix juridiques.

9/ Exercer en société.

10/ Créer une entreprise.

11/ Reprendre un fonds de commerce.

12/ Reprendre une PME.

13/ Devenir franchisé.

**C : Démarrer une activité.**

14/ Choisir ses partenaires.

15/ Financements.

16/ Choisir son local.

Le candidat guidé par le consultant Forces étudie uniquement les formations dont il a besoin en fonction de son projet (création ou reprise ou franchise) et en fonction de ses lacunes révélées par le test d'entrée.

**Les points forts de la formation :**

Passeport Pour Entreprendre est très complet, 177 formations enregistrées en vidéo par 56 experts.

Le (la) porteur de projet bénéficie d'une formation personnalisée et d'un accompagnement individuel par un consultant.

La plateforme est ludique.

**Résultats attendus de la formation :**

A l'issue de la formation, le (la) porteur de projet a acquis toutes les connaissances qui lui manquaient pour entreprendre. La réalisation du programme de formation personnalisé est facilitée par le suivi et le contrôle du consultant Forces. Un planning précis et individuel est mis en place pour que dans les trois mois, les objectifs aient été atteints.

- Il (elle) est formé(e) sur les points qu'il (elle) maîtrisait insuffisamment pour s'installer comme chef d'entreprise.
- Il (elle) a choisi un projet en cohérence avec sa personnalité, ses qualités et ses objectifs personnels.

- Il (elle) possède toutes les clefs pour entreprendre et réussir son projet. Clefs qui lui ont été données par des praticiens de l'entreprise qui conseillent habituellement des dirigeants et facturent plusieurs centaines d'euros l'heure de conseil.
- Il (elle) est sensibilisé(e) aux bonnes pratiques pour réussir le lancement de son entreprise.
- Il (elle) est accompagné(e) dans la validation des grandes décisions à prendre.

L'objectif de la formation personnalisée et accompagnement individuel est la réussite du projet entrepreneurial individuel de chaque apprenant.

### Modalités pédagogiques :

Tests de connaissances préalables à l'action de formation.

Programme de formation personnalisé à chaque candidat.

3 mois de formation 24h/24.

Accompagnement individuel pendant 90 jours.

### Handicap :

Formation en ligne 24h/24 + accompagnement individuel par téléphone ou visioconférence.

FORCES est référencé sur DATADOCK



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

**ACTIONS DE FORMATION**

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur [pedagogie@laformationpourtous.com](mailto:pedagogie@laformationpourtous.com) (réponse dans les 24 heures ouvrables) et du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h au 01.39.57.64.82.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

[WWW.PASSEPORTPOURENTREPRENDRE.COM](http://WWW.PASSEPORTPOURENTREPRENDRE.COM)

Email : [commercial@forces.fr](mailto:commercial@forces.fr)